



Comité syndical

25/03/2023 – MAGNIERES

Appel

excusés :

Alain AUBERTIN, Christian CUNY, Pierre BERGE, Sylvie HONGNIAT, Pascal KREITER, Garipan LALLEMAND, Benoît LARIQUE, Martial LEBLOND, Jocelyne MARCHAL, Julien MERCIER, Serge ROUSSEL, Jacques SCHENCK, Yolande SIMANSKI

Quorum

membres en exercice = 72

quorum = 37

membres présents = 39

pouvoirs : 4

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- décisions du Bureau et du Président
- point sur le suivi du contrat de concession de service « distribution »
- point sur le suivi du contrat de prestation de service « production »
- avancement PPI 2021-2025
- convention de partenariat « intérim » 2023-2026 avec le CDG54
- avenant n°1 « règlement de service » au contrat de concession de service public « distribution »
- budget du syndicat 2023 : DM n°1
- budget de la régie production 2023 : DM n°1
- questions diverses

Délibération n°2023-01

DESIGNATION : SECRETAIRE DE SEANCE Michel DUPALUT

INFORMATION

Décisions du Bureau Syndical

SYNDICAT : 20/03/2023

DECISION n°2023-01 : avenant n°1 à la convention de gestion « assurance prévoyance » 2019-2024 avec le CDG54 ;

DECISION n°2023-02 : avenant n°1 à la convention de partenariat « forfait de base » 2020-2026 avec le CDG54 ;

DECISION n°2023-03 : convention de partenariat « médecine professionnelle » 2022-2026 avec le CDG54 ;

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS SYNDICAT :

PC portable secrétariat : C2Point – **1 010,00 € HT**

Imprimante-scanner secrétariat : UGAP – **407,67 € HT**

SPS travaux Damas au Bois : APAVE – **2 000,00 € HT**

Formation + test AIPR concepteur : IEFP – **250,00 € HT**

Installation logiciels Cosoluce : ADM54 – **150,00 € HT**

Renouvellement branchement plomb Domptail en l'Air : SAUR – **1 727,40 € HT**

Sondage canalisation Einvaux : SAUR – **1 266,00 € HT**

Déplacement purge et branchement Einvaux : SAUR – **3 616,95 € HT**

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS REGIE PRODUCTION :

Pose analyseurs turbidité et chlore au réservoir Saint-Germain : SUEZ – 1 210,00 € HT

SPS démolition ancienne station : Bureau Veritas – 950,00 € HT

Sécurisation du fonctionnement « production » : DEGREMONT – 13 650,00 € HT

INFORMATION

Suivi du contrat de concession de service « distribution »

Modélisation des réseaux – étude patrimoniale :

- rappel : prestations incluses au contrat SAUR
- présentation par le responsable du service hydraulique SAUR le 7 mars
- confirme le bien fondé des opérations inscrites au PPI (renouvellements, gestion des pressions)
- laisse présager les orientations du futur schéma directeur (à prendre en compte dans l'étude diagnostic globale)

Lavages cuves réservoirs réalisés : Jeumont, Clayeures, Barbé, Cimetière, Marçat

Reprises fouilles de l'hiver :

- 26 sites pour 108 m² d'enrobé à chaud
- 7 sites pour 20 m² de béton
- Campagne « Ouest de Rozelieures » le 23/03
- Campagne « Est de Rozelieures » le 29/03

PGSSE : réunion PRPDE le 18 avril (fiches réservoirs, module 2)

INFORMATION

Suivi du contrat de prestation de service « production »

Essais de garantie UPEP : consultation en cours - dépouillement le 30/03

- Objectif : recruter un bureau de contrôle indépendant pour effectuer des mesures et des vérifications sur les garanties souscrites par Degremont : efficacité filière de traitement, consommation réactifs, consommation électricité ...
- Périodes :
 - Essai principal : 1 semaine, quel que soit le temps, en juin 2023
 - Option en cas de fortes précipitations : sur 3 jours avant fin septembre 2023

Nettoyage réservoir : réalisé

Lavage cuve réservoir : reporté car besoin de changer la vanne d'isolement

Vis sans fin alimentation charbon actif en grains : cassée, en cours de réparation

Changement de personnel affecté au contrat : accepté

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

I. EQUIPEMENT RESEAU

A. SECTORISATION + B. STABILISATION :

- Site Haigneville attribué à SAUR ;
- 18 autres : DT réalisées
- Consultation SPS : à venir
- Consultation travaux : ensuite

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

IV. RENOUELEMENT OUVRAGES

A. MISE EN CONFORMITE - SECURITE DES RESERVOIRS :

- dossier mené avec SAUR dans le cadre du PGSSE « volet distribution »
- à l'ordre du jour de la réunion du 18 avril 2023

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

B. ANTI-INTRUSION-VIGIPIRATE :

- 1ère partie terminée en septembre 2021
- 2^{ème} partie terminée en février 2022
- fin à réaliser dans le cadre du PGSSE volet « distribution » - à l'ordre du jour de la réunion du 18 avril 2023

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUELEMENT « plan de relance »

- Rappel 1 : les 2 communes de Damas et de Rozelieures ont demandé ces travaux de renouvellement pour pouvoir ensuite procéder à l'enfouissement des réseaux secs et/ou à la réfection de la voirie (aménagement, chaussée). La commune de Villacourt souhaitait grouper ces travaux avec l'assainissement collectif ;
- Rappel 2 : les communes financent 66% (offres de concours) et les aides du plan de relance AERM viennent en déduction de cette participation.

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

A. VOIRIE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

DAMAS AUX BOIS :

- Marché de travaux : BONINI SAS
- Début période de préparation : 15/12/2022
- SPS APAVE notifié
- Démarrage phase travaux : avril 2023

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUELEMENT « plan de relance »

A. VOIRIE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

ROZELIEURES :

- Projet initial abandonné (pas d'aides AERM)
- Schéma directeur aménagement urbain en cours
- Première phase travaux Rue du Capitaine Durand
- Groupement de commande Commune – SIE envisagé
- Travaux en 2023 – 2024

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

B. VOIRIE – ASSAINISSEMENT

VILLACOURT :

Travaux AEP canalisation FØ150 réalisés de l'entrée d'agglomération à la place du Calvaire. Reprise branchements terminée sur ce secteur avec réfections privatives de bonne qualité.



Travaux d'AEP démarrés depuis la place du Calvaire vers la rue Sadi Carnot.

L'information complémentaire aux riverains est faite par la Mairie. Le chef de chantier prend rendez-vous avec les abonnés au fur et à mesure des renouvellements afin de définir les modalités techniques.

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

B. VOIRIE – ASSAINISSEMENT

VILLACOURT :



Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

VI. RENOUELEMENT « hors relance »

- Rappel 1 : la commune de Essey-la-Côte a demandé ces travaux de renouvellement pour améliorer la défense incendie sur la commune ;
- Rappel 2 : la commune finance 80% et il n'y a pas d'aides du plan de relance AERM
- Souhait de la commune de démarrer rapidement : montant inférieur à 100 k€ donc possibilité de marché sans mise ni concurrence ni publicité (choix de la commune = BONINI). Le SIE ne garantit pas l'atteinte des performances DECI sans modélisation.

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

VIII. SECURISATION

Rappel : orientation ne dépendant pas que du syndicat

Réflexion en cours sur le programme de travaux à arrêter

Convention d'assistance pour refonte convention à l'étude

Révision du PPI à l'issue

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

IX. URGENCES PGSSE

B. IMPREVUES

- Branchement plomb à Domptail en l'Air : début 2023
- Déplacement purge quartier de la gare à Einvaux : début 2023

Délibération n°2023-02

Convention de partenariat

« intérim 2023-2026 »

Avec le **CDG FPT 54**

- Recrutement catégorie B filière technique infructueux, donc la réalisation du PPI prend du retard
- Proposition : adhérer au service « intérim » du Centre de Gestion FPT 54
- Art. L452-44 du CGFP « missions temporaires »
- Mise à disposition d'un agent administratif pour décharger temporairement celui du syndicat sur les activités administratives et comptables courantes ou spécialisées

Délibération n°2023-02

La mission recouvre :

- la recherche de candidats
- les formalités de recrutement
- la gestion du contrat, de la situation administrative et de la paie de l'agent mis à disposition
- la gestion de la fin de contrat de l'agent mis à disposition.

Chaque personnel intérimaire effectue une période d'essai fixée comme suit :

- mise à disposition d'une durée d'une semaine au plus : pas de période d'essai
- mise à disposition d'une durée de plus d'une semaine et de moins de 2 mois : une journée d'essai par semaine de travail
- mise à disposition d'une durée de plus de 2 mois et de moins de 6 mois : deux semaines d'essai
- mise à disposition d'une durée de plus de 6 mois : trois semaines d'essai.

Chaque mois, un rapport d'activité est complété et signé par le personnel intérimaire et l'autorité territoriale de la collectivité d'accueil.

Le rapport d'activité fait apparaître :

- les tâches confiées, les jours et heures de travail ;
- les appréciations de l'autorité territoriale de la collectivité d'accueil sur le déroulement de la mission.

Il est adressé au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle - Missions facultatives avant le 5 du mois N+1.

Délibération n°2023-02

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle - Missions facultatives verse au personnel intérimaire une rémunération correspondant à son grade et son échelon. Elle comprend un traitement indiciaire, un régime indemnitaire conforme à la délibération en vigueur et, le cas échéant, une indemnité de résidence, un supplément familial de traitement et une indemnité de congés payés.

Forfait lié aux frais de recrutement : 210 €

Coût mensuel de mise à disposition : 279 €

Frais de déplacement : remboursement à l'agent sous réserve de l'accord de la collectivité

Annulation d'une demande de mise à disposition : 166 €

Rémunération selon le grade et l'échelon de l'agent proposé

Délibération n°2023-03

CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE « DISTRIBUTION » AVENANT n°1

rappel : règlement du service adopté par délibération le 17/12/2022

objet de l'avenant : intégrer le nouveau règlement du service au contrat

contenu de l'avenant : le nouveau RDS remplace l'annexe n°3 au contrat initial

Le contrat reste inchangé, seule l'annexe 3 est concernée

Délibération n°2023-04

DM1 – budget principal 2023

Ajuster l'amortissement des subventions (opérations d'ordre) :

Subventions : + 5 k€ en recettes d'exploitation et en dépenses d'investissement

Ajuster le montant des crédits sur l'opération d'investissement n°166 :

+ 1802,86 € au 203 (av1 MOE Villacourt suite à calcul honoraires définitifs)

Prévoir les crédits nécessaires à l'intégration des études et des travaux :

Opération d'ordre pour 35 000,00 € en dépenses et en recettes d'investissement

Prévoir les crédits nécessaires à l'équilibre de la section d'investissement:

Opération d'ordre entre sections : 6 612,13 €

Intégrer les résultats et les prévisions d'affectation (0 € au 1068)

Délibération n°2023-04

DM1 – budget principal 2023

SECTION D'EXPLOITATION	BP2023	Après DM1
Dépenses d'exploitation 2023	1 137 850,00 €	1 144 462,13 €
Recettes d'exploitation 2023	660 013,00 €	665 013,00 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2022	600 000,00 €	678 906,05 €
Total recettes d'exploitation 2023	1 260 013,00 €	1 343 919,05 €
Excédent prévisionnel d'exploitation 2023	+ 122 163,00 €	+ 199 456,92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2022	2 971 620,24 €	2 971 620,24 €
Dépenses d'investissement 2023	240 000,00 €	281 802,16 €
Total dépenses d'investissement 2023	3 211 620,24 €	3 253 422,40 €
RAR en recettes d'investissement 2022	2 236 310,27 €	2 236 310,27 €
Recettes d'investissement 2023	875 500,00 €	917 112,13 €
Solde prévisionnel 2022 reporté	100 000,00 €	133 112,93 €
Total recettes d'investissement 2023	3 211 810,27 €	3 286 534,53 €
Solde prévisionnel d'investissement 2023	+ 190,03 €	33 112,13 €

Délibération n°2023-05

DM1 – budget régie 2023

Inscrire les frais de démolition de l'ancienne station en charges d'exploitation soit :

+ 49 k€ au 615

- 49 k€ au 2313 opération 011

Prévoir les crédits relatifs aux factures SUEZ 2022 reçues en 2023 :

+ 640 € au 6063 (fournitures)

+ 33900 € au 611 (prestations de service)

Prévoir les crédits nécessaires à l'intégration des études et des travaux :

Opération d'ordre pour 4 103 000,00 € en dépenses et en recettes d'investissement

Intégrer les résultats et les prévisions d'affectation (67 986,57 € au 1068)

Prévoir le virement de la section de fonctionnement pour équilibrer la section d'investissement

Délibération n°2023-05

DM1 – budget régie 2023

Ajuster les dotations aux amortissements des immobilisations et l'amortissement des subventions (opérations d'ordre) :

Dotations : + 58 240 € en dépenses d'exploitation et en recettes d'investissement
(total = 236 240 € pour 2023)

Subventions : + 28,5 k€ en recettes d'exploitation et en dépenses d'investissement
(total = 48500 € pour 2023)

Prévoir la sortie de l'inventaire des biens non amortis et rattachés à l'ancienne station de traitement mise à la réforme (opérations d'ordre) :

13 k€ en charges d'exploitation et en recettes d'investissement

Créer une opération d'investissement 014 « mise en conformité château d'eau » :

2 k€ au 203 + 48 k€ au 2156 soit un total de 50 k€

Délibération n°2023-05

DM1 – budget régie 2023

SECTION D'EXPLOITATION	BP 2023	Après DM1
Dépenses d'exploitation 2023	618 000,00 €	877 316,27 €
Recettes d'exploitation 2023	545 000,00 €	673 500,00 €
Résultat prévisionnel 2022 reporté	100 000,00 €	370 943,22 €
Total recettes d'exploitation 2023	745 000,00 €	1 044 443,22 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2023	127 000,00 €	167 126,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2022	67 904,57 €	67 904,57 €
Dépenses d'investissement 2023	324 276,27 €	4 456 776,27 €
Total dépenses d'investissement 2023	392 180,84 €	4 524 680,84 €
RAR en recettes d'investissement 2022	311 465,41 €	311 465,41 €
Recettes d'investissement 2023	178 000,00 €	4 456 776,27 €
Solde prévisionnel 2022 reporté	70 000,00 €	- 311 547,41 €
Prévision d'affectation du résultat 2022	0 €	67 986,57 €
Total recettes d'investissement 2023	559 465,41 €	4 524 680,84 €
Solde prévisionnel d'investissement 2023	+ 167 284,57 €	+ 0,00 €

Questions diverses :

Réflexion sur l'avenir du syndicat au 01/01/2026

Visite DGS ARS GRAND EST le 11/04/2023

Prochaine réunion :

Samedi 24 juin 2023 (à SAINT-GERMAIN)

RAD 2022, rapport d'exploitation régie 2022, CA 2022, affectation
résultat 2022, BS 2023, tarifs VEG 2024 ?